
DESTINATAIRES : À tout le personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Sébastien Desrosiers, adjoint au directeur – volet immobilisations,
Direction des services techniques

DATE : Le 5 janvier 2026

OBJET : **Mise en disposition et mise au rebut – Mobilier et équipement non-médical**

Mise en disposition du mobilier et de l'équipement en surplus

Par la présente, nous souhaitons vous informer de la nouvelle procédure de mise en disposition du mobilier et de l'équipement.

Veuillez noter que dès maintenant, toutes les nouvelles demandes devront faire l'objet d'une requête Octopus, via la tuile des services techniques.



Mise au rebut

Pour ce qui est des demandes de mise au rebut, elles devront également être effectuées via la tuile de mise en disposition.

Procédure

Vous trouverez le processus détaillé [ici](#), ou encore sous l'onglet « Mise en disposition du mobilier et des équipements en surplus », sur la page de la [DST](#).

Cette modification vise à simplifier le dépôt des demandes et à en assurer un meilleur suivi.

Nous vous remercions de votre collaboration.

SD